

fois, mettant de côté tout esprit de parti, on se place uniquement sur le terrain des principes chrétiens et de la constitution.

Cette question que l'on discute depuis plusieurs années, le Saint-Père a bien voulu l'étudier. Il l'a étudiée parce qu'il en a été prié ; et il l'a fait avec la sagesse, la lenteur et la prudence que Rome apporte dans toutes les causes qu'elle juge. Le Saint-Père a envoyé ici son délégué, celui-ci a écouté tous ceux qui ont voulu le voir, il a fait son rapport, et maintenant Rome va parler.

Quel sera le devoir des catholiques ?

Le Saint-Père me l'a dit : « Oh ! j'espère que les catholiques recevront avec respect et soumission la parole du pape ; j'espère aussi que les protestants de votre pays aimeront à respecter vos droits, je compte pour cela sur la droiture et la noblesse de leur intelligence et sur leur esprit de justice. »

Oui, nos frères séparés seront avec nous, je l'espère, pour réclamer jusqu'à ce que nous les ayons obtenus, ces droits sacrés que l'Eglise demande pour ses enfants et que la constitution nous garantit.

On me demandait l'autre jour, à New-York, si dans la Province de Québec où la majorité est catholique, il ne serait point possible de faire une loi qui enlevât aux protestants les libertés dont ils jouissent en matière d'éducation. Et comme je répondais qu'en soi la chose était en effet possible, on ajouta : Est-ce qu'on tentera jamais de voter une loi en ce sens ? Non, ai-je repris, on ne le fera jamais ! Et si, par impossible, il se présentait des hommes qui voudraient enlever à nos frères séparés leurs libertés scolaires, les évêques se lèveraient tous ensemble pour défendre les protestants de Québec, comme ils se sont levés pour défendre les catholiques opprimés du Manitoba.

Si tous s'entendaient pour assurer le respect des libertés acquises et le redressement des droits injustement violés, le règne de la paix et de la concorde fraternelle s'établirait bientôt définitivement.

Dans tous les cas, pour ce qui nous regarde, nous catholiques, le pape a parlé ; acceptons sa décision avec la plus filiale soumission. Le Vicaire de Jésus-Christ ne saurait nous conduire dans la voie de l'erreur, montrons-nous ses fils dévoués et obéissants.

Soyez de même soumis à vos évêques, car leur plus grand désir est d'assurer votre bonheur.

Ce matin, à la messe de saint Thomas, on lisait l'Evangile dans lequel Notre-Seigneur s'appelle le Bon Pasteur. En lisant le texte inspiré, je pensais à vous, mes frères, je ne puis pas vous dire : *je suis le bon pasteur* ; mais je puis vous en donner l'assurance : je désire